



Monsieur Olivier Wambecke
Directeur des services départementaux de
l'éducation nationale
5 Place des Faïenciers
76037 ROUEN Cédex

Objet : Transfert poste d'enseignant.

À Dieppe, le 17 décembre 2021

Monsieur le Directeur académique,

Vos services ont été destinataires d'un courrier signé par les trois maires des communes de Freulleville, Saint Vaast d'Equiqueville et Ricarville du Val, composant le SIVOS des vallées. Celui-ci a été adressé le 30 novembre à Madame l'Inspectrice de circonscription.

Nous tenons à appuyer leur proposition qui est pertinente à deux titres.

Le premier est qu'il permettrait d'apporter une solution concrète pour l'année scolaire 2022 sur leur territoire qui va être impacté par d'importants travaux de voirie.

Le second permet surtout de ne pas venir en opposition avec la démarche engagée avec vous sur les évolutions de l'organisation sur leur territoire par ces trois communes ainsi que celles de Dampierre Saint Nicolas, Saint Aubin le Cauf et Meulers.

Ce "transfert" momentané du poste d'enseignant à la rentrée prochaine leur permettrait de continuer sereinement la réflexion.

Vous savez comme nous combien les habitants et leurs élus locaux, au premier rang desquels les maires, sont attachés à l'éducation de proximité.

Persuadés que vous comprendrez le sens de notre démarche, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de nos salutations distinguées.

Sébastien Jumel
Député de Seine-Maritime

Maryline Fournier
Maire d'Arques la Bataille
Conseillère départementale

Tres cordialement,

Nicolas Langlois
Maire de Dieppe
Conseiller départemental